

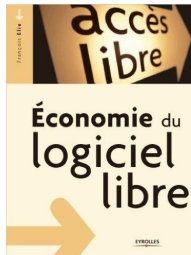
La loi sur la République numérique et l'écosystème de développement du logiciel libre

François Elie, ADULLACT

JDEV 2017 - 7 juillet 2017, Marseille

D'où je parle ?

Président de
l'ADULLACT



forges

- adullact.net
- admisource.fr
- osor.eu → joinup.eu

professeur de
philosophie et
informaticien amateur

La loi sur la
République
numérique
et l'écosystème de
développement
du logiciel libre

François Elie,
ADULLACT

Economie et numérique

Quid de la loi ?

Sur la bonne voie ?

Il faut aller plus loin

- Économie et numérique
- Quid de la loi ?
- Sur la bonne voie ?
- Il faut aller plus loin

Qu'est-ce que le numérique ?

La loi sur la
République
numérique
et l'écosystème de
développement
du logiciel libre

François Elie,
ADULLACT

Économie et numérique

Quid de la loi ?

Sur la bonne voie ?

Il faut aller plus loin

Nous quittons le monde platonicien

- La copie est identique à l'original
- coût de distribution marginal nul

Si on reste dans le monde des choses

- Il faut utiliser la loi pour empêcher les gens de partager
- Il faut faire croire que copier c'est toujours voler
- Et on pourra bâtir des business models avec des marges formidables. . .

Sortir du monde des choses

- on finance une fois
- on partage
- de la valeur se crée dessus

C'est le modèle de la science

« Vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits
sont à tous et que la terre n'est à personne »

Rousseau

Le « gratuit », c'est l'espace public

- Les biens libres
- les « ponts » sans péages

Danger de la « valorisation » à court terme.

Le retour des féodalités

- Ce ne sont plus **des ponts à péages**
- mais **des passages obligés** (GAFAM ?)

Le résultat est le même : viendra la tyrannie.

Qu'est que la République ?

La loi sur la
République
numérique
et l'écosystème de
développement
du logiciel libre

François Elie,
ADULLACT

Économie et numérique

Quid de la loi ?

Sur la bonne voie ?

Il faut aller plus loin

Une certaine idée du **bien commun**, de l'**espace public**.

La construction d'**un monde entre nous**.

- Économie et numérique
- **Quid de la loi ?**
- Sur la bonne voie ?
- Il faut aller plus loin

- **S'obliger** à n'utiliser que du libre (1999, 2001, 2002)

l'usage par les administrations publiques de logiciels libres sera obligatoire. Toute utilisation de logiciels propriétaires [...] pour des utilisations spécifiques par ces services restera licite sous réserve d'une autorisation délivrée par une agence du logiciel libre.

- Esprit du rapport Carcenac (2001)
- LCEN - définition d'un format ouvert

- DADVSI, HADOPI et leurs effets de bords
- Loi sur la refondation de l'école...

Le combat est juridique

Jean-Claude Guédon (La Recherche, nov 2000) a comparé cela à la Réaction nobiliaire : «la seule chose qui leur reste : la loi, une loi durcie, crispée»

Il y avait eu la directive Ayrault (septembre 2012)

Loi ESR du 9 juillet 2013

Art. L. 123-4-1. (...)

« Les logiciels libres sont utilisés en priorité. »

«Pour une République numérique»

Modification du code de la recherche

Art. L. 533-4. – I.

concernant les écrits et données financés au moins pour moitié avec de l'argent public.

... pour éviter des publications sur des recherches déjà financées par le contribuable, pour les rendre accessibles... à leurs auteurs

Rôle du livre blanc du CNRS «Une science ouverte dans une république numérique».

Article 13

[Les administrations] **encouragent** l'utilisation des logiciels libres et des formats ouverts lors du développement, de l'achat ou de l'utilisation, de tout ou partie, de ces systèmes d'information.

- Économie et numérique
- Quid de la loi ?
- **Sur la bonne voie ?**
- Il faut aller plus loin

Open science = Science !

La loi sur la
République
numérique
et l'écosystème de
développement
du logiciel libre

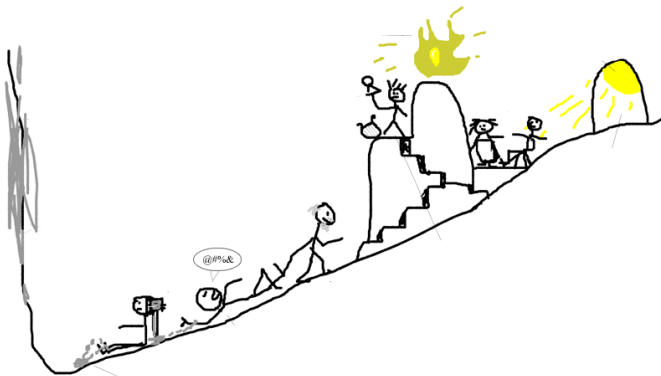
François Elie,
ADULLACT

Economie et numérique

Quid de la loi ?

Sur la bonne voie ?

Il faut aller plus loin



Platon, La République VII

L'analogie avec les mathématiques

La loi sur la
République
numérique
et l'écosystème de
développement
du logiciel libre

François Elie,
ADULLACT

Économie et numérique

Quid de la loi ?

Sur la bonne voie ?

Il faut aller plus loin



Il est certain que personne ne pourrait utiliser les mathématiques s'il fallait payer un droit de licence à chaque utilisation du théorème de Pythagore.

Donald Knuth, Lettre au bureau américain des brevets

Un exemple en France

La loi sur la
République
numérique
et l'écosystème de
développement
du logiciel libre

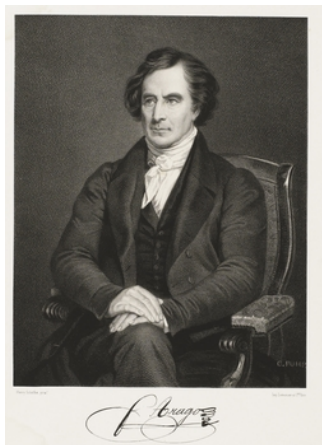
François Elie,
ADULLACT

Economie et numérique

Quid de la loi ?

Sur la bonne voie ?

Il faut aller plus loin



Un concept équivoque

- Peut camoufler des bifurcations
- Peut affaiblir devant les risques
- Dispense d'agir... il suffit d'attendre
- ...ou de *faire du numérique*

La transition numérique... pour aller où ?

Scénario 1

- **Rester dans le monde des choses**
- et laisser des puissances privées exploiter le numérique pour leur profit
- se comporter en consommateur

Scénario 2

- Exploiter le numérique pour produire **des biens communs**
- et encourager **la création de valeur par leur exploitation libre** (ex : open data)
- produire des externalités positives

Créer de la valeur avec et non dessus !

Certains désespèrent de l'État

La loi sur la
République
numérique
et l'écosystème de
développement
du logiciel libre

François Elie,
ADULLACT

Economie et numérique

Quid de la loi ?

Sur la bonne voie ?

Il faut aller plus loin

... et s'estiment «gestionnaires des biens communs»

C'est à l'État de s'occuper des biens communs !

Mais il faut qu'il le fasse au lieu de se comporter comme un
acteur privé

... mon premier GPS

- une course aux zuzages
- Fascination pour les pillards qui paient très peu d'impôt
- On confond l'enrichissement personnel ou la capitalisation boursière et la création de valeur socialement utile

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'**utilité commune**.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789, Art.1

- Économie et numérique
- Quid de la loi ?
- Sur la bonne voie ?
- **Il faut aller plus loin**

La question du logiciel est centrale

La loi sur la République numérique et l'écosystème de développement du logiciel libre

François Elie,
ADULLACT

Economie et numérique

Quid de la loi ?

Sur la bonne voie ?

Il faut aller plus loin

Une authentique **république numérique** devrait :

- s'obliger à n'utiliser que du logiciel libre pour son administration
- ne produire avec l'argent public que des ressources libres

sinon ?

- soit elle n'est plus une république
- soit elle n'a rien compris au numérique
- soit les deux

Une forge comme place de marché !

La loi sur la
République
numérique
et l'écosystème de
développement
du logiciel libre

François Elie,
ADULLACT

Economie et numérique

Quid de la loi ?

Sur la bonne voie ?

Il faut aller plus loin

Réunir des communautés

- ceux qui codent, traduisent, animent, documentent
- financent, rétribuent
- évaluent, font la promotion, etc. . .

- Éviter la captation insolente et stérile de valeur
- Fertiliser

Les deux problèmes de l'écosystème

La loi sur la République numérique et l'écosystème de développement du logiciel libre

François Elie, ADULLACT

Economie et numérique

Quid de la loi ?

Sur la bonne voie ?

Il faut aller plus loin

- Trop de travail non payé (le miel, les abeilles, et les apiculteurs)
- Le code produit beaucoup de service, le service produit très peu de code

Des forges-places-de-marchés résoudre ces deux problèmes.

Merci de votre attention

La loi sur la
République
numérique
et l'écosystème de
développement
du logiciel libre

François Elie,
ADULLACT

Economie et numérique

Quid de la loi ?

Sur la bonne voie ?

Il faut aller plus loin

« Quand vous ferez quelque chose, Souvenez-vous que vous aurez contre vous ceux qui voulaient faire la même chose, ceux qui voulaient faire le contraire, et tout ceux, nombreux, qui ne voulaient rien faire. »

prêté à Confucius

francois@elie.org